

221C2789
FR0000063034-FS0837

19 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 octobre 2021, la société anonyme Société Parisienne de Construction et de Location (S.P.A.C.L.O.)¹ (40 boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 octobre 2021, les seuils de 90%, 2/3, 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL hors marché².

¹ Contrôlée par M. Bruno Dambrine.

² Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés FAUVET GIREL et Advanced Biological Laboratories le 15 octobre 2021.